

15^{c.} Journal du Lot 15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|--------|-----------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 6 fr. 50 | 12 fr. | 22 fr. 50 |
| Autres départements | 7 fr. | 13 fr. | 24 fr. |

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page) | 0 fr. 80 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 0 fr. 80 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —) | 1 fr. 25 |
| » 2 ^e page (— d° —) | 2 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le dénouement de la crise gouvernementale allemande : un nouveau cabinet Luther. — Une crise ministérielle partielle en Belgique. — Au pays des Soviets : un changement dans le personnel politique.

Après une durée de trois mois, la crise gouvernementale allemande est enfin dénouée.

Est-ce pour longtemps ? Il est possible que non.

En effet, le nouveau cabinet allemand, présidé par M. Luther, n'est qu'un remaniement de l'ancien, mais sur des bases plus restreintes.

Les ministres nationalistes démissionnaires ont été remplacés par des représentants du centre catholique et des démocrates.

Malgré tous ses efforts et ceux du président Hindenburg, le chancelier Luther n'a pu obtenir l'appui des nationalistes ni surtout celui des socialistes-démocrates, pour reconstruire une large coalition.

La conséquence, c'est que le second ministère Luther n'aura pas de majorité au Reichstag : sur 490 députés que compte celui-ci, la petite coalition qui soutient M. Luther représente environ 180 voix.

Par suite, pour se maintenir, le chancelier devra rechercher tour à tour, et suivant les circonstances, des soutiens tantôt à droite, tantôt à gauche.

Or, une pareille oscillation n'ira pas sans de fâcheuses difficultés : dans le domaine intérieur, si ce sont les socialistes qui votent pour le cabinet ; dans le domaine extérieur, si l'appui vient de la part des nationalistes.

Au total, le chancelier Luther ne prend pas le pouvoir dans des conditions politiques très favorables et la durée de son ministère pourrait bien n'être pas longue.

La Belgique a connu à son tour une crise ministérielle.

Deux ordres de faits ont déterminé celle-ci.

D'une part, le ministre de la guerre, le général Kestens, fermement décidé à ne pas transiger au sujet de l'application des dix mois de service à partir de la classe 1926, a donné jeudi sa démission.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a envoyé à Charleroi des forces de gendarmerie pour faire respecter la liberté du travail dans le conflit qui a éclaté dans la métallurgie.

Les socialistes ont vivement désapprouvé cette intervention et le ministre a dû revenir sur ses instructions.

Quant à la succession du ministre de la guerre, M. Pouillet a bien voulu en assumer l'héritage.

Reste à savoir si la crise ouverte est définitivement dénouée.

Il semble bien que subsistent encore certains sujets de division au sein du cabinet.

La coalition social-catholique pourrait bien connaître avant longtemps de nouvelles épreuves.

Des informations venues de Moscou annoncent des changements assez importants dans l'organisation du pouvoir central soviétique.

Ainsi, M. Kamenev est relevé de ses fonctions de vice-président du conseil des commissaires du peuple et de son poste de président du conseil du travail et de la défense de l'Etat, dont la charge sera désormais assumée par M. Rykov, président du conseil des commissaires ; de même, M. Sokolnikof est relevé de son poste de commissaire du peuple pour les finances, dans lequel il est remplacé, à titre intérimaire, par son adjoint, M. Brukhanof.

Ces décisions du bureau du Comité Exécutif sont la conséquence du dernier congrès du parti communiste russe : elle témoignent d'une orientation nouvelle de la politique des soviets.

Les thèses relativement modérées de M. Staline l'ont emporté sur celles des extrémistes.

Toutefois, il faut bien se garder de conclure des changements de personnes survenus que le règne des extrémistes est définitivement terminé : la plupart d'entre eux demeurent

En Espagne

La situation financière

La situation financière de l'Espagne est loin d'être aussi brillante que la hausse de la peseta le laisse généralement supposer. Le monarque envisage le retour à la normale avec un gouvernement intermédiaire présidé par une autre personnalité que le général Primo de Rivera (certains songent à un cabinet Weyler) qui procéderait à des élections et à la formation d'un Parlement. Il se pourrait que d'ici à une vingtaine de jours, il se produisit du nouveau en ce sens.

En Italie

La rentrée parlementaire de l'opposition

Dans les couloirs après la séance de la Chambre, marquée par la rentrée des députés descendus de l'Aventin et par l'éloge funèbre de la reine Marguerite, un incident a eu lieu entre les députés fascistes et les députés de l'opposition appartenant au parti populaire. Une bagarre s'est produite et des coups de poing ont été échangés.

Au Pays des Soviets

Au Comité central exécutif

Par décision du bureau du comité central exécutif de l'U. R. S. S., M. Kamenev est relevé de son poste de président du conseil du travail et de défense de l'Etat, ainsi que de ses fonctions de vice-président du conseil des commissaires du peuple de l'U. R. S. S. Il est nommé commissaire du peuple pour le commerce extérieur et intérieur de l'U. R. S. S. M. Rykov est nommé président du conseil du travail et de défense de l'Etat, décision qui indique que le statut du conseil du travail et de défense de l'Etat prévoit que le président de ce conseil est aussi président du conseil des commissaires du peuple.

43 antibolchevistes viennent d'être exécutés

Ces derniers temps, dans le Midi et l'Ouest de la Russie, un mouvement anti-bolcheviste s'est fait jour. Dans les départements de Pottava et de Tchernigoff, on recommence à exterminer les communistes locaux ; à Biel-Tserkoff, les paysans se sont emparés de « l'économie soviétique » (une commune d'essais) et en ont chassé tous les communistes. En Russie blanche, des groupes de partisans se forment. Une partie de ces bandes, capturée, a été passée par les armes, il y a 32 fusillés à Vitebsk, 6 à Minsk et 5 à Smolensk. Dans les districts de Bobrouisk, tout le Soviet du district est arrêté sous l'inculpation de participation dans le mouvement insurrectionnel.

Aux Etats-Unis

Notre nouvel ambassadeur a pris contact avec M. Kellogg

M. Henry Bérenger s'est rendu au département d'Etat pour faire à M. Kellogg, secrétaire d'Etat, une visite de courtoisie. La date de la présentation des lettres de créances du nouvel ambassadeur de France n'a pas encore été fixée.

La Chambre américaine ratifie les divers accords pour les dettes

La Chambre des représentants a ratifié les accords récemment conclus entre les Etats-Unis et la Belgique, la Lithuanie, la Tchéco-Slovaquie et la Roumanie pour le règlement des dettes de guerre contractées par ces pays envers les Etats-Unis. L'accord belge, notamment, a été ratifié par 314 voix contre 24. Tous ces accords seront soumis prochainement à la ratification du Sénat américain.

Respect à Washington !

M. R. Hughes, un romancier américain, vient de semer la consternation parmi ses compatriotes en déclarant, dans un discours prononcé à New-York, que George Washington, le premier Président des Etats-Unis, était un grand joueur de cartes, un grand buveur et un distillateur de whisky. Plusieurs journaux demandent au gouvernement d'ouvrir des poursuites contre M. Hughes.

En 1917, un autre romancier, M. Haffan, avait été condamné à six mois de prison pour avoir affirmé que

Washington était un ivrogne, qu'il avait l'habitude de jurer comme un charretier et qu'il avait à son service des esclaves qu'il traitait très durement.

San-Salvador et le Guatemala contre le Nicaragua

M. Emiliano Chamorro a été élu président de la République du Nicaragua par le congrès et a pris possession du pouvoir. Il succède à M. Carlos Solozano, qui avait donné sa démission le 13 janvier, après que le congrès eût mis en accusation et exilé le vice-président Sacaza, sous l'inculpation de conspiration contre la sûreté de l'Etat.

Le gouvernement américain avait annoncé antérieurement qu'il retirait sa reconnaissance du gouvernement du Nicaragua dès l'entrée en fonctions de M. Chamorro. Il vient de décider maintenant que le ministre des Etats-Unis resterait à Managua, afin de suivre les événements et de protéger les ressortissants américains.

Les gouvernements du San-Salvador et du Guatemala ont déclaré qu'ils se conformeraient à la première décision prise par les Etats-Unis de ne pas reconnaître le gouvernement de M. Chamorro.

Au Maroc

Les soumissions continuent

Les journaux annoncent que l'importante tribu des Andjeras, dans la zone espagnole, et dont la position commande les régions de Ceuta et de Tétouan, aurait fait sa soumission aux autorités espagnoles.

Si cette information est confirmée, l'événement est d'une importance capitale pour les Espagnols et un succès pour leur politique.

En Syrie

Les bandits ne désarment pas

Ces notables kurdes ont reçu des lettres de menaces émanant de bandits qui leur reprochent d'avoir empêchés les Kurdes de se joindre à eux. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer continuent sous la protection d'une colonne française. Les habitants de Mirine ont eu un engagement avec des bandes dont le chef Touhemi aurait été tué.

Un projet de banque fédérale en Europe pour remettre à flot les finances européennes

On attache un intérêt considérable à l'entrevue qui a eu lieu entre M. Montagu-Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre ; M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie, et M. Benjamin Strong, président de la Banque fédérale.

Parmi les bruits mis en circulation, on dit que les ressources bancaires combinées des deux pays serviraient à créer une Banque fédérale en Europe qui aurait pour objet de remettre économiquement les nations sur pied et d'accroître les demandes mondiales en produits manufacturés. La première tentative serait faite en Allemagne, qui, la première depuis la guerre, a montré en octobre dernier une balance commerciale favorable.

Une révision du plan Dawes serait envisagée, afin que le montant des paiements de l'Allemagne dépende de sa balance commerciale.

Les recouvrements au titre du Budget général

Les recouvrements opérés pendant le mois de décembre dernier, au titre du budget général, se sont élevés à la somme globale de 3.752.319.900 fr.

Dans ce total, les ressources exceptionnelles, les recettes d'ordre et les produits divers entrent pour 131.387.200 fr. dont 82.194.800 fr. pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Les recettes normales permanentes ont donc atteint 3.620.932.700 fr., somme qui présente par rapport aux recouvrements du mois de décembre 1924, une augmentation de 891.449.300 fr.

Pour l'ensemble de l'année 1925

l'accroissement par rapport à l'ensemble de l'année 1924, s'élève à 2.523.257 fr., dont 486.122.100 fr. pour les contributions directes, 2.021.816.500 fr. pour les contributions indirectes et monopoles et 15.318.500 pour les domaines.

Les produits recouvrés par l'administration des Postes qui sont encaissés au titre de son budget annexe, ne figurent pas dans les chiffres ci-dessus. Ils forment un total de 180.560.000 fr. pour le mois de décembre et de 1.689.890.000 fr. pour l'ensemble de l'année.

Les augmentations sont respectivement de 9.382.500 fr. et de 47.025.500 fr. par rapport aux évaluations et de 27.232.000 fr. et 206.159.000 fr. par rapport aux recouvrements de 1924.

Pour un accord commercial franco-portugais

M. Cante, député de la Gironde, secrétaire de la Commission des douanes, s'est embarqué à bord du paquebot *Lutetia*, courrier d'Amérique du Sud. Il est chargé par le ministre des Affaires étrangères de se rendre à Lisbonne et Porto afin d'y rencontrer les représentants de l'autorité portugaise à propos de l'élaboration d'un accord commercial franco-portugais.

Au Pôle nord en avion

M. Emile Séguier, enseigne de vaisseau de réserve, va tenter de réaliser, en avril prochain, un projet de jeunesse : celui d'explorer la calotte nord-polaire en avion. Il prépare activement cette expédition qui poursuit un but à la fois océanographique, météorologique, biologique et scientifique.

Intéressantes découvertes archéologiques dans la Somme

On vient de découvrir à Coisy de vastes galeries souterraines, comprenant trente salles et plusieurs kilomètres de galeries, situées à environ quinze mètres de profondeur. Ces souterrains complètement ignorés jusqu'alors, possèdent des voûtes et des travaux de maçonnerie indiquant un aménagement très ancien. L'exploration sommaire de ces galeries va être poussée. Quantité de débris qui seront examinés peuvent fournir des vestiges intéressants.

A la Fédération des syndicats de fonctionnaires

Pour une indemnité mobile

Le Conseil national de la Fédération des Syndicats de fonctionnaires a poursuivi samedi ses travaux. Le Conseil a examiné s'il convenait de demander aux pouvoirs publics une indemnité mobile uniforme à tous les fonctionnaires, du plus petit au plus élevé, ou bien s'il fallait se rallier à une échelle mobile tenant compte du taux des traitements, avec coefficient dégressif.

La majorité s'est prononcée pour l'indemnité mobile uniforme.

Une manifestation à Paris

La Fédération des syndicats de fonctionnaires avait organisé dimanche, à Paris, une manifestation. Bien que celle-ci ait été interdite par le gouvernement, elle n'en a pas moins eu lieu.

Toutefois, en raison du mauvais temps, les manifestants ne furent pas aussi nombreux que l'avaient espéré les organisateurs.

Néanmoins, quelques Lagarres se sont produits, notamment place de la Concorde, et sur les Grands Boulevards.

Un certain nombre d'agents et de manifestants furent blessés. La police a opéré quelques arrestations.

Tirages financiers du 15 janvier 1926

COMMUNALES 1923

Le n° 39.685 gagne 250.000 fr.
Le n° 1.310.841 gagne 100.000 fr.
Le n° 788.519 gagne 50.000 fr.
Le n° 1.470.322 gagne 25.000 fr.
Cent numéros gagnent chacun 1.000 fr.

« Il est permis, du moins, de l'espérer. Notre confrère parisien le *Soir*, écrit : « S'il reste encore au sein du Par-

CHRONIQUE LOCALE

LA SITUATION POLITIQUE

Une trêve

Le problème financier La République et le salut

Une grande bataille parlementaire était annoncée pour samedi.

Bataille décisive, disait-on, qui allait mettre aux prises la Commission des Finances et le Gouvernement. Bataille incertaine aussi, car nul n'aurait pu prédire lequel l'emporterait des deux antagonistes.

On vivait déjà dans l'attente du résultat de la rencontre, lorsque parvint la nouvelle d'une trêve.

Trêve toute momentanée sans doute, puisque le débat n'était ajourné que de trois ou quatre jours.

Trêve favorable néanmoins, puisqu'elle permettait d'espérer en un compromis final.

En la circonstance, il serait intéressant de déterminer lequel des deux adversaires, prêts à se mesurer, a eu l'idée de tenter un rapprochement.

La Commission des finances a-t-elle craint au dernier moment d'être battue devant la Chambre ?

Le gouvernement, décidé à prendre toutes ses responsabilités, a-t-il hésité au dernier moment, et a-t-il essayé de louver ?

Autant qu'on le discerne, sous le flot d'informations assez confuses et contradictoires, c'est la Commission des Finances qui a brandi la première le rameau d'olivier.

Simple détail en apparence, mais en fait détail gros de signification : n'implique-t-il pas l'aveu que les commissaires, si ardents à abattre les projets de M. Doumer, ont redouté l'épreuve d'un débat devant la Chambre ?

Tout un ensemble d'indices montre, en effet, que la majorité de la Commission n'aurait pas été suivie.

Dans les rangs mêmes du Cartel, beaucoup se rendent compte que les contre-projets opposés à M. Doumer, s'ils présentent certaines qualités, n'ont pas celles qu'exigent les nécessités de l'heure.

Ainsi, ce n'est pas dans un an, dans six mois, qu'il faut de l'argent, mais tout de suite, sans délai.

Les projets de M. Doumer s'inspirent de cette urgence.

La cartelliste *Volonté* le note très justement : « Certes, les projets Doumer sont loin de répondre à l'idéal de justice fiscale inlassablement poursuivi par nous. Mais à l'heure actuelle, à la minute présente, nous sommes en face non seulement d'une situation financière des plus graves, mais d'une situation de trésorerie plus grave encore. Nous n'avons pas sans doute à la fin du mois une échéance de Bons du Trésor. Nous avons pire, peut-être ; nous avons neuf milliards de Bons de la Défense Nationale qui arrivent au renouvellement cette quinzaine. »

Or, pour faire face à cette échéance, il faut immédiatement de l'argent, à moins que l'on ne veuille recourir une fois de plus à la pire des solutions : l'inflation.

Et pour réduire, autant que possible, le total des remboursements, il faut éviter de porter atteinte à nouveau à la confiance.

Or, de toute évidence, une crise ministérielle, autour des projets financiers, n'encouragerait nullement les porteurs de Bons à les renouveler.

Tel est le vrai problème. Les députés finiront-ils par s'en rendre compte ?

De toutes façons, la trêve n'aura pas été inutile.

Car, de deux choses l'une : ou bien un compromis interviendra et ceci vaut mieux qu'une crise ministérielle, même partielle ; — ou bien, si la bataille s'engage malgré tout, les positions du gouvernement seront sensiblement fortifiées.

lement des gens sensés, M. Aristide Briand doit triompher de la cabale formée par les extrémistes de gauche. Nous souhaitons dans l'intérêt du pays, qui a besoin de stabiliser sa politique pour stabiliser ses finances, que le Cabinet sorte victorieux de la bourrasque. S'il en était autrement, si la politique des partisans devait l'emporter, si l'action extra-parlementaire des clubs devait imposer sa loi, il n'y aurait plus alors qu'à désespérer du Parlement, de la France, de la République.

Peut-être vaut-il mieux ne pas trop attendre de la Chambre actuelle, qui a donné sa mesure !...

Mais on peut espérer du moins encore en la France et la République.

Car celle-ci ne se résume pas, fort heureusement, en un personnel politique, en ces clubs qui tentent de la monopoliser à leur profit.

La République, elle est dans les aspirations, ou mieux dans les cours de l'immense majorité des Français.

Elle n'a rien de commun avec sa caricature, avec cette république des camarades, cette république des profits, chère à quelques-uns.

Gardons nos espérances en elle : elle saura sauver le pays !

M. DAROLLE.

EN FINIRA-T-ON ?

Enfin, arriverons-nous au terme des examens, re-examens que la Commission des finances de la Chambre a fait subir au projet fiscal présenté par le Gouvernement ?

Il paraîtrait que tout serait prêt pour jeudi et que la discussion des projets financiers pourrait commencer ce jour-là.

C'est un confrère parisien qui annonce cette nouvelle, mais rien ne nous permet d'affirmer que la nouvelle soit exacte. La Commission des finances peut bien trouver le moyen de prolonger l'examen des projets fiscaux divers et sans nombre qui lui sont soumis et qu'elle établit selon la fantaisie de la plupart de ses membres.

A quelle sauce va être accommodé le contribuable ? C'est tout ce que celui-ci demande à savoir, et le plus tôt sera le mieux.

Jusqu'à là, le contribuable, chaque matin, en se levant se dit : « Eh ! bien, vais-je être fixé sur mon sort ? Est-ce pour aujourd'hui l'étranglement, l'expropriation ? »

Il ouvre son journal et il lit : « La Commission continue ses délibérations : elle a renvoyé l'examen de tel article du projet à une sous-commission. » Ou bien : « La Commission attend que le Gouvernement apporte une modification au projet. »

Tout cela prouve, jusqu'à un certain point que la Commission des finances travaille.

Mais comme le déclare M. du Mesnil, dans le « Rappel » :

« Ce petit jeu de raquette où ministres et commissions se renvoient budgets et projets financiers ne saurait se prolonger sans péril. »

« L'intérêt national commande que tous ces commérages, ces papotages, ces jacasseries prennent fin. Il ne s'agit pas de jaser, d'intriguer, de compléter, mais d'aboutir. »

« Il est bel et bien que celui-ci songe à sauver son portefeuille, cet autre son amour-propre, celui-ci l'esprit du Cartel, celui-là, sa circonscription. »

« C'est le franc qu'il faut sauver ! » Eh ! oui : ce jeu-là n'est intéressant que pour les joueurs : les spectateurs n'ont plus de temps à perdre, car, en l'espèce, les spectateurs qui sont les contribuables sont avides de savoir dans quelle proportion le chiffre des impôts va être augmenté, et si ce seront toujours les mêmes contribuables qui subiront cette augmentation !

Ces bons contribuables ! Ils sont inquiets et trop impatients ! S'ils avaient le moindre sens de la politique, ils seraient moins inquiets, et moins impatients !

La Commission des finances délibère, examine, renvoie, approuve, rejette ses articles des projets fiscaux qui lui sont soumis.

C'est l'affaire de ses membres que de faire durer les débats, car, les contribuables devraient savoir que la plupart des membres de cette Commission ne tiennent pas à ce que les affaires s'arrangent complètement.

Si les affaires s'arrangent, qui en tirerait bénéfice et profit ? Le Gouvernement actuel. Alors, un but est poursuivi : battre en brèche, renverser le Gouvernement.

Un Gouvernement de plus ou un de moins, dira-t-on, ça ne tire pas à conséquence : du reste, Mme Fraya, la pythonisse en renom, affirme que l'année 1926 sera féconde en changements ministériels.

Mais cela ne veut pas dire que les affaires iront mieux : les manœuvres politiques pour aussi habiles qu'elles soient, tant qu'elles n'auront pour résultat que de renverser les Cabinets ne peuvent, à notre époque, que retarder l'assainissement financier, et obliger les nouveaux Gouvernements à recourir à la planche aux assignats !

Jusqu'à présent, c'est ce résultat qui a été obtenu.

Ce n'est pas ça qui fera renaître la confiance parmi les contribuables, surtout lorsque ceux-ci apprennent, comme nous l'indiquons dans notre dernier numéro, que la grande préoccupation de nos honorables est de s'octroyer un supplément de salaire de 15.000 francs, et, surtout, lorsqu'ils lisent à l'« Officiel » les nouvelles échelles des traitements des fonctionnaires des administrations centrales

dont les chefs palperont 37, 38 et 40.000 francs !

La vie ne sera pas chère pour tout le monde ! Lisez l'« Officiel » !

LOUIS BONNET.

En voulez-vous des économies ?

En voulez-vous des économies ? Comme nous l'indiquons d'autre part, il n'y a qu'à lire l'« Officiel ».

On verra qu'il serait possible d'en réaliser quelques-unes, en supprimant bien des emplois inutiles.

Contribuable, appréciez ces chiffres ! Un député a demandé au ministre de l'Instruction publique le chiffre exact de la répartition et le mode de recrutement des inspectrices générales et des inspectrices départementales des écoles maternelles.

Le ministre a répondu dans le *Journal Officiel* du 21 novembre 1925.

« Il y a quatre inspectrices générales et vingt inspectrices départementales nommées par le ministre. »

Savez-vous ce qu'elles touchent ? Voyez le *Journal Officiel* du 20 novembre 1924, p. 3.653, 1^{re} colonne, ch. 138, 139, 144.

Les quatre inspectrices générales se partagent 415.000 francs, plus 150.000 francs d'indemnités diverses, soit : 565.000 francs à quatre, donc, pour chacune : 141.250 francs. Une paille ? Mais il y a mieux.

Les vingt inspectrices départementales se partagent 6.904.000 francs. Vous avez bien lu : six millions neuf cent quatre mille francs, soit pour chacune : 345.000 francs.

Ce n'est pas grand-chose ! mais c'est coquet, quand même !

Or, si l'on ajoute à ces sommes, celles qui palpent les autres inspecteurs généraux militaires notamment, on arrive à un total formidable de dépenses qu'on peut qualifier d'inutiles.

Voilà des économies qui peuvent être faites. On ne les fera pas !

LOUIS BONNET.

Nos Parlementaires

Chemins vicinaux

M. de Monzie, ministre des travaux publics et président du conseil général du Lot, a reçu en réponse aux démarches qu'il a faites en vue d'obtenir, pour le département, une augmentation de crédit nécessaire à notre vicinalité, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un vœu du Conseil général du Lot tendant à obtenir le relèvement de la subvention allouée au département pour les travaux de construction de chemins vicinaux à exécuter en 1926.

Le crédit d'engagement pour le programme vicinal de 1926 venant d'être augmenté de 5 millions par l'article 39 de la loi du 31 décembre 1925, il m'est permis d'envisager, grâce à cette augmentation, un relèvement des subventions à allouer aux départements.

Dans ces conditions, vous pouvez être assuré que la demande du conseil général du Lot sera examinée avec la plus grande bienveillance et qu'il y sera donné satisfaction dans la plus large mesure possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher collègue, etc.

Votes de nos Députés

Sur le renvoi de la proposition tendant au renvoi à la Commission du projet portant création de 571 récompenses dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition des Arts décoratifs, les députés du Lot ont voté : **Contre**.

La Chambre a repoussé le renvoi par 374 voix contre 128.

Sur l'amendement tendant à porter à 460 le nombre de croix de chevalier et à réduire à 110 le nombre de croix d'officiers, les députés du Lot ont voté : **Contre**.

La Chambre a repoussé par 366 voix contre 121.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir, que M. Blanié, maire de Castelnaud-Montarnat, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'Intérieur (promotion des maires).

Les nombreux amis que compte M. Blanié dans le Lot se réjouiront de cette haute distinction qui récompense les services rendus par le dévoué maire de Castelnaud.

Nous adressons à M. Blanié nos vives félicitations.

Au 9^e

MM. Gaston, capitaine, et Barron, lieutenant, au 9^e d'infanterie, sont mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du Maroc.

Impôts

MM. les redevables de la Commune de Cahors acquittent le montant de leurs impôts à la Recette principale des Contributions Indirectes, 8, bis avenue de la Gare, sont priés de s'y présenter dans la matinée (et de préférence le jeudi matin), pendant la période des paiements des tabacs en feuilles, c'est-à-dire entre le 15 janvier et le 25 février.

Il est rappelé que la taxe sur le chiffre d'affaires du 4^e trimestre 1925 (forfait) et celle due pour le mois de décembre dernier, ainsi que l'impôt sur les autos (1^{er} trimestre 1926), et le droit de licence (1^{er} trimestre 1926) doivent être acquittés avant le 31 janvier courant.

Compatriote

Notre compatriote, M. Emile Delfort, vient d'être élu vice-président de la Chambre de commerce de Toulouse. Nos félicitations.

Honorariat

M. Verdier, demeurant à Baladou (Lot), est nommé capitaine de réserve honoraire.

L'AVENUE DE LA GARE

On sait que la construction de l'Avenue de la gare est inscrite sur les programmes municipaux depuis 20 ans. Ce projet est à la veille d'être mis à exécution. Voici quel serait le tracé adopté par la commission municipale :

Point de départ : le boulevard. L'avenue emprunte la rue Gustave-Larroumet, coupe la rue Jean-François-Cavole, traverse la Chartreuse, faisant disparaître un arceau et écartant les anciennes maisons Ausset et Autefage. A la sortie de la Chartreuse, l'avenue pénètre dans l'enclos des « Dames Fourni » ; elle suit ensuite la rue Joachim-Murat et va aboutir à la gare. Naturellement, la rue Joachim-Murat, dans la partie qu'emprunte la nouvelle avenue, devra être sensiblement élargie. La largeur de cette avenue qui, on le sait, fera un coude assez prononcé, sera de 12 mètres.

En réalité, les constructions dont l'avenue entrainera la démolition, seront peu nombreuses. A part les deux maisons qui forment un étranglement à l'entrée du cours de la Chartreuse, le tracé de l'avenue ne touchera qu'à des cours servant de devant de porte dans la rue Joachim-Murat.

Mairie de Cahors

L'horloge de la Ville

Le Maire de Cahors prévient la population que l'horloge de la mairie ne fonctionnera pas les jeudi 21 et vendredi 22 janvier pour permettre d'y effectuer les réparations jugées nécessaires.

Deux jours, ce n'est pas trop ; il suffira de bien monter montres, pendules et réveils. Ah ! s'il ne fallait que 2 jours pour mettre en état toutes les affaires de la ville, du département, de l'Etat ! ! !

La question du pain

Le Conseil municipal, réuni en séance privée, a examiné la question du pain.

On sait que depuis le 12 janvier, le commerce du pain est libre. Le Conseil municipal a tenu, toutefois, à se rendre compte qu'il n'y avait pas possibilité de s'entendre avec les boulangers.

Une commission désignée sera chargée de se mettre en rapports avec les boulangers.

Cette commission, présidée par M. Bessières, 2^e adjoint, est composée de MM. Huard, Cammas, Troupel, Cail-lau, Bastide.

Au cas où une entente ne se produirait pas, il paraîtrait qu'il serait question de créer une coopérative.

La municipalité s'est abouchée lundi, avec les boulangers. Mais aucune entente n'a pu avoir lieu.

On confirme que la commission municipale est décidée à créer une coopérative de boulangerie.

Office des Pupilles de la Nation

Soirée de bienfaisance

La soirée de bienfaisance offerte au bénéfice des Pupilles de la Nation, par la Direction du Royal-cinéma a permis de verser dans la caisse des Pupilles la somme de huit cents francs.

Le Président de la Section Permanente adresse ses vifs remerciements à Monsieur le Directeur du Royal-cinéma, qui a si généreusement offert le montant de la recette. A Monsieur Barreau et aux musiciens de l'Orchestre symphonique qui ont prêté leur gracieux concours, et à toutes les personnes généreuses de Cahors qui ont bien voulu prouver leur sympathie à l'Œuvre des Pupilles, en assistant à cette soirée.

Conseil départemental d'hygiène

Le conseil départemental d'hygiène s'est réuni le 15 janvier 1926, à l'hôtel de la préfecture, sous la présidence de M. Castanet, préfet du Lot.

M. le préfet procède à l'installation des membres du conseil, qui se trouve constitué comme suit : MM. le docteur Peindaire, de Montcuq, le secrétaire général de la préfecture, le docteur Besse, le docteur Gérard, médecin-chef de la place de Cahors ; l'ingénieur en chef, le directeur des services vétérinaires ; MM. Daynard, ingénieur ; Gayet, entrepreneur de travaux publics ; Manhiabat, directeur-économiste des hospices ; Garnal et Orlicq, pharmaciens ; Toulouse, architecte.

MM. l'ingénieur en chef du génie rural ; Rescoussé, chef de division à la préfecture, et Tourriol, chef de bureau, secrétaire-adjoint du conseil d'hygiène, membres à titre consultatif.

Le conseil procède par voie de tirage au sort à la désignation des membres appartenant à la première série sortante, ces membres sont : MM. Daynard, Toulouse, le docteur Besse, Garnal, le docteur Gérard, ingénieur en chef.

M. le secrétaire général est désigné à l'unanimité comme vice-président du conseil et M. Garnal est maintenu dans ses fonctions de secrétaire. M. Cros, vétérinaire départemental, est

chargé d'établir un rapport sur les conditions d'installation et d'aménagement de la tuerie particulière de Marcellac.

Le conseil donne avis favorable à une demande d'installation de dépôt d'essence émanant de M. Eloi Granier, de Figeac.

Le conseil charge M. Daynard, ingénieur civil, de faire un rapport sur un projet de construction d'une école de filles dans la commune de Frays-sinhes.

Avis favorable est donné au projet d'aménagement de l'école de Bourzölles, commune de Souillac.

Il donne également un avis favorable au projet d'agrandissement du cimetière de Poniverny, commune de Calviac.

Le conseil charge M. l'ingénieur en chef de présenter un rapport sur le projet de construction d'une école de garçons dans la commune de Cardail-lac.

Le règlement sanitaire communal élaboré par la municipalité de Cahors est approuvé.

Paul GARNAL.

Syndicat des Planteurs de tabac de Cahors

Une importante réunion de Planteurs de tabac a eu lieu à Cahors, sous la présidence de M. Delport.

Le Secrétaire donne lecture du rapport moral qui suit :

Chers Collègues et amis, La nouvelle année est venue remplacer l'année expirée.

De celle-ci, le secrétaire, au nom de la commission, vous doit le compte-rendu de ses travaux antérieurs et de ses espoirs, jusque dans le plus petit détail. De même, que le trésorier, son compte-rendu financier.

Elle doit, d'abord, et au nom de vous tous, envoyer ses condoléances les plus attristées aux familles de nos chers disparus et les vœux les meilleurs pour l'année qui commence.

Le Syndicat, au cours de l'année écoulée, s'est réuni quatre fois, en janvier, mars, juillet et septembre. Ces réunions, calmes ou animées, se sont déroulées dans la plus grande courtoisie.

Des problèmes d'intérêt généraux y ont été ébauchés, notamment l'augmentation des prix, la prime, la diminution fut l'objet de critiques amères, au point que l'un de nos jeunes amis, habile écrivain dans la discussion, proposait la formule de l'action directe. Enfin, le mode de perception des cotisations par le payeur, avec liberté entière de l'intéressé, fut discuté.

De ces trois problèmes, deux ont une solution avantageuse quoique insuffisante. Pour le troisième, de petits calculs politiques ont fait interdire ce mode de perception.

Nous convenons que cette mesure n'est pas dirigée contre le Planteur, mais plutôt contre certaines mesures restrictives de l'organisation.

Légalité, invoquent-ils ? Nous répondons : Ce qui était légal en 1924 et au commencement de 1925, pourrait l'être en 1926. Et puis, comme ce qui est juste n'est pas toujours légal. Notre devoir est de mettre hors-cause de ces opposants, nos trois députés, deux de nos Sénateurs, et notre grand Ministre, auguste ouvrier de nos réformes, que dans un moment troublé, le Planteur ne sût pas payer de sa reconnaissance.

Notre Commission a constaté que les réunions n'ont pas suivies avec assez d'assiduité. Plus qu'un appel, on a besoin de tous vos conseils, de vos lumières, de toute la vivacité de vos intelligences, que, sans tarder, on le souhaite, il faudra mettre à contribution.

Le monopole est en danger ; de grandes firmes financières le guettent. M. Beldard, dans son article paru dans le dernier numéro du « Planteur », en appelle, au cas échéant, à notre forte discipline, à notre vigueur, pour que de ces ogresses, avorte leur thème de manoeuvre.

Depuis bientôt vingt ans, que votre Commission a la confiance renouvelée dans vos directives, quelques membres seulement, remontent à sa genèse. Depuis, la mort, la cruelle mort a opéré dans ses rangs, par démissions successives, léguant aux survivants et aux remplaçants, les qualités de la mesure dans la marche, de la prudence dans les événements, et de la maturité dans les résolutions encore tissées sur la trame de notre souvenir.

Notre Commission a fait et fait des efforts constants et soutenus pour améliorer la situation précaire de ses commettants et préparer aux générations futures une plus grande prospérité.

Le substantiel rapport du Secrétaire est vivement applaudi et l'Assemblée décide qu'il sera livré à la publicité.

Une pétition nationale des Parents des Morts pour le Pays

« Nous communiquons la note suivante : En vue de protester contre le retard apporté à la discussion de la proposition de loi instituant leur droit à la pension, les ascendants des militaires morts pour la France organisent une pétition nationale qui sera remise au Président du Conseil à la rentrée des Chambres.

Rappelons que la proposition de loi dont il s'agit a été favorablement accueillie par la Commission des finances de la Chambre des députés, et a pour but de transformer l'allocation provisoire et révoquée dont ils bénéficient présentement, en pension définitive, acquise de plein droit, sans condition d'âge, d'invalidité, de fortune et de nationalité.

Les parents dont les fils sont morts pour le pays (y compris ceux des militaires tombés au Maroc ou en Syrie, puisqu'ils ont les mêmes droits) doivent participer à cette pétition nationale.

La Fédération des pères et mères, 9, rue Dulong, Paris, (17^e) qui en est l'organisatrice, prie instamment tous les ascendants de lui faire parvenir leur nom et adresse, pour leur communiquer des feuilles de pétition à remplir et à faire circuler.

S'adresser au siège social de la Fédération des pères et mères 9, rue Dulong, Paris, (17^e).

Le Directeur administratif : André NEAU.

Le délai de droit à pension

M. Jourdain, ministre des pensions, vient d'adresser aux directeurs du service de santé militaire et au président de la commission médicale la circulaire suivante :

La loi du 9 janvier 1926 prévoit exclusivement en faveur des anciens

militaires présentant des infirmités causées ou aggravées au cours de la guerre 1914-1918.

1. La prolongation jusqu'au 31 décembre 1928 du délai pendant lequel les intéressés peuvent faire valoir leurs droits à pension en raison des dites infirmités ;

2. La suppression du délai de cinq ans imposé par l'article 68 de la loi du 31 mars 1919 aux titulaires d'une pension définitive pour faire valoir, à la suite d'une aggravation, leurs droits à une révision de cette pension.

En conséquence :

1. Comme suite au dernier alinéa de ma circulaire n. 73 E. M. P. du 25 novembre 1925, les dossiers de pension constitués à l'occasion de demandes émanant d'anciens militaires considérés jusqu'alors comme forclos seront transmis selon la procédure habituelle à mon administration centrale.

2. Toutes les demandes de révision pour aggravation émanant d'anciens militaires titulaires de pensions définitives pour infirmités contractées ou aggravées pendant la guerre 1914-1918 seront désormais, quelle que soit la date de concession de ces pensions, reçues, instruites et transmises à mon administration centrale dans la forme habituelle.

Attributions de bourses de pilotage aux jeunes gens de la classe 1927 (1^{er} et 2^e contingents) et 1928 (1^{er} contingent).

Les jeunes gens désireux d'effectuer leur service militaire dans le personnel navigant de l'aviation pourront obtenir, en 1926, des bourses de pilotage leur permettant l'entraînement dans les écoles d'aviation civiles et l'obtention du brevet de pilote d'aviation.

L'Instruction de pilote, la nourriture et le logement à l'Ecole civile, sont assurés par l'Etat.

Une prime de présence est accordée ainsi qu'une réduction de tarif sur les chemins de fer.

Les pilotes brevetés ont droit pendant leur service à des indemnités spéciales et bénéficient d'avantages pour l'avancement.

Les jeunes gens intéressés par ces très réels avantages devront s'adresser pour plus amples renseignements aux Commandants des Bureaux de Recrutement d'Agen, Cahors, Montauban ou Marmande.

Banquet des concierges

Dimanche, l'Amicale des concierges de Cahors, avait organisé son banquet annuel.

Le banquet a eu lieu à midi, à l'hôtel Laroche, où, comme d'habitude, tout fut à point.

Menu fort bien composé, vins de première qualité, firent les délices des convives, tous fins gourmets.

La plus franche camaraderie régna durant tout le repas qui fut clôturé par un délicieux moka, et par des chansonnettes et monologues qui réjouirent tous les convives.

Accidents du travail

Une ouvrière de l'usine de l'éclairage général, Marthe Dupuy, 17 ans, demeurant 20, rue des Boulevards, a fait une chute occasionnée par la glace, d'où une entorse tibio-tarsienne droite qui entrainera une incapacité de travail de trois semaines.

En enlevant du vieux fil de fer barbelé dans l'enceinte de la gare de Cahors, le nommé Adrien Mauris, 30 ans, cantonnier, domicilié 2, impasse Bessières, s'est fait une piqûre au dos de la main gauche, qui a déterminé une plaie contuse, qui ne permettra pas à cet ouvrier de reprendre son travail avant un huitaine de jours.

En transportant un paquet de lait en barreaux, le nommé Raymond Trémolières, 26 ans, décolleur à l'usine d'éclairage général, demeurant 42, rue Emile-Zola, a fait un faux mouvement qui a occasionné une déchirure de la masse dorso-lombaire et occasionnera un repos de douze jours.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 4 au 9 janvier 1926, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 7 hommes.

Interclocaux : 19 hommes, 4 femmes.

En extra : 3 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme.

Offres d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 4 femmes.

La foire du 16 janvier

La foire du 16 janvier a été totalement nulle. Aucune denrée, pas de bétail. Les propriétaires étaient restés chez eux, ce qui, en raison du mauvais état des routes était fort compréhensible.

Aucune mercuriale n'a pu être établie.

Ensemencement d'automne

L'« Officiel » publie les évaluations au 1^{er} janvier 1926, des ensemencements d'automne dans le Lot.

Blé d'hiver : Surfaces ensemencées : 56.500 hectares.

Méteil : Surfaces ensemencées : 1.100 hectares.

Seigle : Surfaces ensemencées : 7.300 hectares.

Orge d'hiver : Surfaces ensemencées : 800 hectares.

Avoine d'hiver : Surfaces ensemencées : 12.000 hectares.

L'état des cultures est coté 70, c'est-à-dire : bon.

A propos des vignettes

Le ministre des P. T. T. communique la note suivante :

Certains expéditeurs apposent, sur les objets de correspondance, des timbres et des vignettes qui, par leur forme extérieure, présentent avec les timbres-poste une ressemblance susceptible de faciliter leur acceptation aux lieux et places des valeurs limitées.

L'Administration des P. T. T. rappelle que la loi du 11 juillet 1885 punit de peines sévères l'imitation même grossière et lointaine des timbres et vignettes de l'espèce.

Sont seuls tolérés, à la condition expresse d'être apposés *in verso* des objets de correspondance, c'est-à-dire du côté opposé à l'adresse, les timbres non postaux, les vignettes de bienfaisance, de publicité ou autres, ne pouvant être confondus, même de loin, avec les figures postales.

Les envois qui comporteraient des timbres et vignettes de cette nature du côté de l'adresse seraient renvoyés aux expéditeurs ou versés au rebut.

Il est rappelé, enfin, qu'il est prescrit d'apposer au recto, en haut et à droite des enveloppes les timbres-poste destinés à affranchir les correspondances.

Chronique des Théâtres

Conférence

LA MISSION TRANIN-DUVERNE

...A la suite d'un voyage au Sahara Edmond Tranin eut l'idée de faire un reportage en Afrique équatoriale. Chargé de mission officielle, par le Ministre des Colonies, il s'embarqua le 1^{er} novembre 1924 en compagnie d'un sportsman, M. Gustave Duverne, qui accepta de tenter l'aventure avec son automobile. De Koudougou, en Guinée française, qu'ils quittèrent le 8 décembre, à Niamey sur le Niger, la promenade fut exquise. Les mille kilomètres du désert de Zouder furent franchis en 30 heures. Mais au Cameroun l'auto dut être remorquée par des indigènes à travers une région inondée, sans aucun ravitaillement ; la voiture disparaitrait parfois sous plusieurs mètres d'eau... Le Lac Tchad, l'Oudai mystérieux, les défilés apocalyptiques du Djebel Marra, les déserts de sable calcinés du Kordofan, conduisirent les explorateurs jusqu'aux rives du Nil en dépit d'incommensables difficultés et des dangers d'autant celui qui s'aventure en des régions à peine connues. Soit vent le plus prochain point d'eau était distant de centaines de kilomètres,

Sauzet
Renoi de Foire. — La foire du 14 janvier n'ayant pu avoir lieu, à cause de la neige, est renvoyée au jeudi 28 janvier.

Saux
Le mauvais temps. — A l'abondante chute de neige de mercredi dernier ont succédé quelques jours de froid très vif. Samedi matin, le thermomètre marquait 11°. On n'avait pas vu pareille chose depuis longtemps. Nos plateaux étaient isolés au point que l'on craignait de ne pas pouvoir être ravitaillé en pain. Les autobus ne circulaient plus, et les facteurs ont dû interrompre leur tournée pendant une journée.

Heureusement que la bonne volonté des boulangers et le dévouement de M. Roulet de St-Matré ont surmonté les difficultés. Ce dernier n'a pas craint de mettre sa camionnette au service des premiers pour que les gens aient au moins du pain.

Depuis samedi soir, la pluie est tombée en abondance fondant l'épaisse couche de neige. Espérons le retour de quelques beaux jours.

Montcaubert
Foire remise. — La foire du 14 janvier, qui est une des plus importantes de l'année, n'a pu se tenir à cause d'abondantes chutes de neige; elle est reportée au jeudi 21 janvier.

Duravel
Bureau de bienfaisance. — La commission du Bureau de Bienfaisance s'est réunie dimanche 17 courant, à 9 h. 30 du matin, sous la présidence de M. le Maire.

Il a été procédé à l'installation du bureau, donné avis, sur demande d'assistance, et vérifié le règlement du 4^e trimestre 1925. Vu la rigueur de la température, il a été accordé des bons de pain en supplément.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Hausse illicite. — Il s'est passé le jour de notre foire un fait qui n'est pas étranger à la hausse sur les veaux, et que nous tenons à signaler, persuadés que cela suffira pour empêcher le retour.

Il n'a été amené sur le champ de foire que très peu de veaux. Presque tous ont été achetés sur les diverses avenues par des racoleurs étrangers.

Nos bouchers ont dû les payer un prix très élevé. Or, nous croyons nous rappeler qu'un arrêté municipal du 22 janvier 1925, dans un de ses articles, dit :

« Est défendu, tout racolage, vente, achat, marchandage, remise d'arrhes, sur les routes, chemins, places, écuries et terrains accessibles au public. »

Si cet arrêté n'a pas été rapporté, ce que nous ne pensons pas, nous espérons, qu'à l'avenir, on y tiendra la main, et que le fait signalé ne se reproduira plus.

Théâtre municipal. — On nous annonce que le célèbre Henderson, donnera au Théâtre municipal de Figeac, le samedi 13 février, une représentation unique. Cet artiste vraiment extraordinaire a pu pénétrer dans les milieux les plus sélects. C'est ainsi qu'il fut appelé par la famille royale d'Espagne à donner une représentation privée. A Rabat, où il fut particulièrement ovationné, le sultan le fit venir en son palais pour une audition.

Ses succès ne se comptent plus. Nous ne pouvons qu'insister auprès de nos lecteurs pour qu'ils assistent à cette représentation, certains d'avance, qu'ils n'aient pas à le regretter.

Henderson vaut la peine d'être vu. Rappelons que le prix des places est ainsi fixé :

Loges : 5 fr.; orchestre : 4 fr.; parterre et galeries de côté : 3 fr.; galerie face, 1^{er} étage : 2 fr.; galerie côté, 1^{er} étage, 1 fr. 50.

Tous droits compris.

Le ventre de Figeac. — Tout est cher, tout augmente; tel est le cri public. Malgré cela, nous avons le plaisir de constater que Figeac ne souffre pas puisque son ventre a en-

glouti pendant le dernier trimestre : 14 bœufs, 253 veaux, 326 moutons et 189 cochons.

Boire du 15 janvier 1926. — En raison du mauvais temps le nombre des visiteurs a été plus réduit et la quantité d'animaux plus restreinte. Néanmoins le foireil était assez bien garni et de nombreuses transactions ont été faites. Voici la mercure :

(Œufs, 6 fr. 50 à 7 fr. la douzaine; beurre, 17 à 18 fr.; poules, 10 fr.; poulets, 10 fr.; lapins, 5 fr. 50; canards gras, 12 à 14 fr.; oies grasses, 12 à 14 fr.; le tout le kilo; veau, 700 fr.; porc, 680 à 720 fr., le tout les 100 kilos.

Larroque-Toirac
Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Eugène Saint-Affre, cultivateur au Causse de Larroque-Toirac, fils de l'ancien maire de cette commune, avec Mlle Mari-Antoinette Delsahut, sans profession, à Combes.

Nous offrons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Marcilhac
Foires. — La foire du 12 janvier a été très importante. Beaucoup d'animaux sur les divers foireils et transactions nombreuses. Voici les cours pratiqués : bœufs d'attelage : 5.500 à 6.500; vaches de travail : 4.500 à 5.000; bouvillons : 3.000 à 3.500; cochons gras : 330 fr. les 30 kilos; porcelets : 250 à 160 fr.; agnelets : 150 à 180 fr.; œufs : 7 fr. la douzaine; poules : 4,50 la livre; lapins, 2,60 le 1/2 kilo; beurre, 6 fr. le 1/2 kilo; fromages, 17 fr. le cent. Les étalagistes ont fait recette et l'on s'est donné rendez-vous au 12 février pour la prochaine foire qui promet d'être très belle.

Gagnac
Obsèques. — Vendredi ont eu lieu, au milieu d'une assistance considérable, les obsèques de M. Molinié, père du docteur Molinié, de Gagnac, malgré une épaisse couche de neige et des flocons qui tombaient en abondance.

Par sa bienveillance et son amabilité, le regretté défunt avait su gagner l'estime de tout le monde.

A la famille en deuil, nous exprimons nos plus sympathiques condoléances.

St-Céré
Le recensement des chiens. — Les propriétaires de chiens de garde, de luxe et de chasse, sont invités à en faire la déclaration à la mairie dans le plus bref délai.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Nécrologie. — Mme et M. Villadien, inspecteur primaire, viennent d'être frappés dans leurs plus chères affections par la mort de M. Pierre Villadien, leur fils, professeur à l'école primaire supérieure de Castres, décédé subitement lundi, à l'âge de 32 ans. Il laisse une veuve et un tout jeune bébé.

Nous adressons à Mme et M. Villadien et toute leur famille nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

Bal de F. U. S. G. — L'Union Sportive Gourdonnaise donnera le samedi 23 janvier une grande soirée dansante dans la jolie salle du Cinéma-Théâtre avec le concours d'un orchestre jazz-band des plus en renom dans la région ; l'Amical Jazz Cadurcien dirigé par M. Balzard, violon solo, chef d'orchestre du Palais des Fêtes.

Cette charmante soirée sera honorée de la présence de M. le Maire, M. le Sous-préfet, M. le Capitaine commandant le Centre d'instruction physique départemental et d'autres personnalités de la région qui s'intéressent au développement de notre active Société Sportive.

Rien ne sera négligé pour la réussite de ce superbe bal qui ne manquera pas d'attirer autant de danseurs que d'amateurs de jolie musique.

Après la neige, la pluie. — Dans la soirée de samedi la pluie s'est mise à tomber assez abondamment à partir de 13 heures.

La neige a été vite fondue formant de véritables lacs où on patageait lourdement.

Il ne serait pas surprenant qu'une épidémie de rhumes ou de grippe vienne à sévir après un tel mauvais temps.

étaient remplies, le jardinier, qui appartenait au parti radical, jugéait sans doute inutile et même compromettante la présence de sa fille aux offices du dimanche, et gardait Claudette à la maison. Savinien en éprouva une amère déconvenue. En désespoir de cause, au sortir de la messe, il prenait le chemin des écoliers et s'aventurait à rôder aux abords du logis Bainville. La porte était close; les rideaux des fenêtres hermétiquement tirés; impossible de rien voir. Comme le quartier était peu fréquenté, Savinien eut peur que ses allées et venues ne parussent équivoques aux gens du voisinage; il n'osa pas rester aux aguets et s'en revint mélancoliquement chez lui. La ville lui sembla maussade et le dimanche interminable. Ce fut avec un sentiment de soulagement qu'il reprit, le lendemain, ses études au collège. Enragé du désir de tenir la tête de sa classe, il continuait à piocher ferme. Comme l'avait prédit le docteur Villermier, son intelligence s'était brusquement épanouie; dès la seconde année, il avait pu passer en sixième et il suivait maintenant les cours de la cinquième. Il avait donc entièrement rattrapé le temps perdu. Mais les thèmes et les versions ne suffisaient pas à combler le vide qu'avait laissé la disparition de Claudette. Il essayait de se consoler par une débauche de lecture. Sous ce rapport, le logis des Louéssart offrait de médiocres ressources; à part quelques brochures

Labastide-Murat
Foires nouvelles. — Le conseil municipal a créé quatre foires nouvelles qui auront lieu le quatrième lundi des mois de novembre, décembre, janvier et mars.

La municipalité adresse un pressant appel aux propriétaires et compte sur eux pour l'approvisionnement des divers foireils des bêtes bovines, ovines, porcines et caprines qui ont jusqu'à ce jour assuré le succès de nos foires. La halle doit être aussi abondamment approvisionnée, de céréales pour satisfaire toute demande d'acheteurs.

De leur côté les commerçants sont invités à redoubler de zèle dans l'exposition des marchandises d'étalage. Que l'on n'oublie pas que de la bonne volonté de chacun et de la coordination dans l'effort dépend pour une large part le succès des nouvelles foires.

La première foire d'inauguration se tiendra le 25 janvier courant.

Nécrologie. — Dimanche, 17 janvier, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Paul Bastide, décédé à l'âge de 48 ans.

Le défunt avait été employé au ministère du travail avant la guerre. Mais, après la fin des hostilités, il dut, pour raison de santé, résigner ses fonctions pour se fixer dans son pays natal, à Labastide.

M. Paul Bastide fréquentant peu était peu connu. Mais ceux qui le connaissaient bien avaient vite découvert en lui un charme et loyal compatriote.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Calviac
Décoration. — Nous avons le plaisir de faire connaître que notre compatriote et estimé M. Pierre-Clement Asfaux, propriétaire de notre commune de Calviac (à Granouillac) vient de recevoir la Médaille militaire, pour sa belle conduite au front pendant la guerre.

Incorporé au 1^{er} régiment de zouaves, a combattu avec un entrain vigoureux de tout élan; a été cité cinq fois et reçu une blessure.

Nous adressons à M. Asfaux, nos félicitations.

Uzech-les-Oules
Nominations. — Mlle Yvonne Grangé, du village de Lunegarde, près Concorès, native de Cabrerets, vient d'être nommée institutrice au village d'Uzech-les-Oules. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Vayrac
Beauv-arts. — M. Raphaël Gaspéri, l'artiste bien connu, conservateur du musée de Brive, vient d'offrir à sa ville natale une de ses plus belles toiles.

« Un convoi dans la lande, sur le plateau de Millevaches, à 1.000 mètres d'altitude. »

Ce tableau, d'une grande valeur, a été exposé au Salon des Artistes Français et mis hors concours.

Le curé à cheval mène le convoi, suivi de porteurs et de femmes tenant un cerceau à la main. Il est précédé d'une femme portant une croix voilée d'une serviette. Le visage de cette femme est d'une impressionnante réalité, il paraît taillé dans le roc de cette rude contrée. L'allure et le costume évoquent la vie dure que mènent les habitants de cette terre inhospitalière. Le convoi se déroule sur un sol couvert de neige.

Pour produire cette belle œuvre, Raphaël Gaspéri ne s'est pas enfermé dans la tiède atmosphère de son atelier. Il est allé sur place, et pendant deux mois, loin de tout confort de la vie moderne, il a vécu la dure existence des paysans de la haute montagne, vivant à leur table, dans leurs demeures qui sont à la fois l'habitation et l'étable, et se nourrissant à la chaire des moutons de la bergerie.

De son travail et de ses observations, il a apporté la belle œuvre qu'il vient d'offrir à sa ville natale.

Qu'il reçoive ici tous les remerciements du Conseil municipal et de ses amis d'enfance.

Le tableau de M. Gaspéri a été placé à la mairie de Vayrac, au musée Laurent Bruzy.

Dernière heure
En Syrie
La situation

On mande de Jérusalem à la British United Press que la situation à Alep s'aggrave d'heure en heure et que les autorisations françaises font procéder à l'arrestation des principaux agitateurs. Hannano un des chefs rebelles qui prit une part très active au soulèvement de 1919, a néanmoins réussi à s'échapper et procède actuellement au recrutement de rebelles en vue d'une nouvelle attaque sur Alep.

Une certaine agitation a été enregistrée dans le district de Kaiah.

politiques, on y trouvait peu de livres. Heureusement — ou malheureusement — Savinien s'était lié avec un camarade nommé Edmond Senlisse, dont le père possédait une bibliothèque bien fournie. Sous prétexte de travailler ensemble à leurs devoirs, les deux compagnons s'enfermaient dans la pièce où les bouquins, bons ou mauvais, alignés sur des rayons et tapissant les murs, étaient laissés à leur disposition. Savinien y puisait à pleines mains, sans choix et au petit bonheur. Romans, mémoires, récits de voyages, tout y passait. Mais les fictions romanesques surtout avaient le don de plaire au jeune Louéssart; elles servaient à nourrir ses songeries. Dans chaque héros, il croyait se reconnaître et retrouver ses chagrins, ses émotions, ses désirs; chaque héroïne lui rappelait la grâce enfantine, le provocant sourire et les yeux caressants de Claudette; dans chacune, d'elles il incarnait la fille de ces processions de la Fête-Dieu et lui prêtait leurs tendres aventures.

La fille du jardinier devint tour à tour Manon Lescat débarquant toute jumelette dans la cour de l'auberge; Mlle Galley tendant sa jupe au pied du cerisier où Jean-Jacques jetait des cerises vermeilles dans l'entrebâillement du corsage; Chloé se baignant près de Daphnis dans la grotte des Nymphes. Durant les deux mois de vacances, Savinien vécut en intime communion avec Claudette, par l'in-

Au Maroc
Les pluies arrêtent la contre-offensive de nos partisans

La réaction rifaine, d'ailleurs arrêtée par les pluies, ne présente pas le caractère de grand style de l'offensive du printemps dernier.

Malgré son active propagande, Abd el Krim n'a pu réunir que quelques contingents éparpillés sur un front très étendu et n'a remporté que des succès localisés.

Nous n'avons pas eu besoin d'engager nos troupes régulières pour parer à cette menace. Les tribus de la région de Fez envoyèrent, dès le premier danger, des contingents de partisans dans la région de Taoumat.

Un autre groupe, composé de Youssi, Tsoul et Branes, poussa une pointe sur Bab-el-Hait où il s'installa, malgré l'intervention de quatre canons rifains. Cette région était tenue par une cinquantaine de Beni Ouen-del, restés en dissidence malgré le retour des Senhadja. La nouvelle position, située à huit kilomètres de Taberant, menace la côte rifaine de Targuist.

Les Marnissa ont pu reprendre le village de Tamdit, à dix kilomètres au sud de Beraber.

Aux dernières nouvelles, la contre-offensive de nos partisans est malencontreusement arrêtée par les pluies.

En Italie
M. Mussolini pose des conditions sévères aux députés de l'Aventin

La Chambre italienne a tenu dimanche, une courte séance à laquelle assistaient ni les populaires ni les démocrates sociaux.

Prenant la parole, M. Mussolini déclara que les groupes de l'Aventin, qui la veille assistaient à la séance de la Chambre, exploitant le deuil national à l'occasion de la mort de la reine douairière, ne pourront rentrer à la Chambre que sous conditions : ils devront reconnaître le fait accompli qu'est la révolution fasciste, l'inexistence de toute question morale engageant le gouvernement vis-à-vis des partis politiques; ils devront également renoncer à toute responsabilité vis-à-vis des émigrés politiques.

En Chine
Le gouverneur de la Mandchourie fait attaquer Changhaikwan

Un premier engagement a eu lieu au nord de Changhaikwan, entre la cavalerie du Hei Lung Kiar, appartenant aux troupes de Chang Tso Lin et les avant-postes des troupes du Kouo Ming Tang.

[Les troupes du Kouo Ming Tang, ou troupes nationales chinoises, étaient, jusqu'à ce jour, à peu de temps, sous le commandement du général bolcheviste Feng Yu Hsiang, l'adversaire du gouverneur de la Mandchourie, Chang Tso Lin, soutenu par le Japon.]

En Roumanie
Les journaux étrangers sont strictement censurés

Le gouvernement roumain a décidé de soumettre à une censure très stricte tous les journaux étrangers entrant en Roumanie. Des fonctionnaires connaissant les langues étrangères ont été envoyés à Ternesvar, où ils sont chargés de lire tous les journaux arrivant de l'étranger. Ils ont le droit de passer au fameux « caviar » les passages qui ne sont pas conformes aux vues de M. Bratianu. Il est surtout interdit d'affirmer que l'abdication du prince Carol est due à des divergences d'idées politiques qui auraient surgi entre M. Bratianu et le fils du roi.

En Allemagne
La crise ministérielle n'est toujours pas résolue

Contrairement à ce qu'on prévoyait, le chancelier Luther n'a pu encore aboutir à reconstituer son ministère.

Les populistes, après avoir déclaré ne pas vouloir s'immiscer dans les négociations du chancelier ont décidé, sous la pression des nationalistes, de ne pas soutenir le nouveau cabinet si MM. Koch et Marx en faisaient partie.

intermédiaire de ces jolies personnes auxquelles il substituait la figure auxillée et le charme de sa petite amie. Il se plaçait avec elle dans les situations équivoques inventées par les romanciers. Grâce à ces ingénieuses transpositions, il trompait ses aspirations amoureuses comme on trompe sa faim en lisant les recettes d'un livre de cuisine. Seulement, à force de vivre de cette vie chimérique, son imagination flambait, son sang s'échauffait, et un trouble maladif lui déréglait l'esprit.

A la rentrée d'octobre 1874, un matin, après la classe, tandis qu'il traversait la place de la Couronne, un soudain sursautement le cloua immobile au milieu de la chaussée. Son cœur battait jusque dans sa gorge. Il venait d'apercevoir Claudette sur le seuil du magasin de modes. Elle l'avait vu également, car au moment d'ouvrir la porte, elle tourna à demi la tête; un sourire demi-moqueur et demi-provocant retroussa les coins de ses lèvres; ses yeux bleus coulèrent vers Savinien un regard embobelnant, puis elle disparut. Le soir, en repassant devant la boutique des modistes, le collègue lança un coup d'œil furtif vers le grand châssis vitré, et dans l'entrebâillement des rideaux reconnut le profil de Claudette, penchée sur une tête à chapeau et occupée à tirer l'aiguille. Il en conclut que la fille du jardinier faisait son apprentissage à l'atelier des demoiselles Pêche (modes et confections) et cette

découverte le remplit de joie. Matin et soir, maintenant, il ne manquait pas de longer la devanture du magasin, espérant toujours qu'un heureux hasard le remettrait en présence de la mignonne apprentie. Mais son attente fut trompée; les heures d'entrée et de sortie chez les demoiselles Pêche ne coïncidaient pas avec l'horaire des classes du collège, et Savinien dut se borner à de timides oïlades à travers le rideau. Cette brève et platonique vision de l'objet de son amour; cette espérance, déçue sans cesse, d'une rencontre dans la rue, ne firent qu'irriter son désir. Au bout de deux mois de ce manège, il n'y tint plus et résolut de tenter un grand coup. Il écrivit à la fillette une lettre très tendre où il lui déclarait sa passion en belles phrases lyriques et où il sollicitait un rendez-vous. L'épître, soigneusement recopiée, fut insérée dans une enveloppe de nuance vert d'eau, sur laquelle le garçon inscrivit en tremblant le nom de « Claudette Bainville »; puis, pendant deux jours, il promena cette lettre dans sa poche, cherchant une occasion et se demandant, non sans anxiété, de quelle façon il la ferait parvenir à la destinataire. La confier à la poste était scabreux et, d'un autre côté, attendre Claudette à la sortie pour lui remettre de la main à la main sa déclaration, cela paraissait peu pratique. A supposer qu'il pût aborder la jeune fille dans la rue, il risquait fort d'être éconduit. Après de labo-

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 30.

LEGION D'HONNEUR
M. Blanié, maire de Castelnaud-Montrastier est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

EN ALLEMAGNE
La crise ministérielle. M. Luther échoue

De Berlin. — Les tentatives de M. Luther pour former un cabinet ont échoué définitivement.

On suppose qu'il ira aujourd'hui informer de son échec, le président Hindenburg.

EN ANGLETERRE
Une grave épidémie de rougeole à Londres

De Londres. — 4.000 cas de rougeole sont actuellement constatés dans les Ecoles Primaires du comté de Londres.

EN HONGRIE
LE SCANDALE DES FAUX BILLETS

Les autorités prennent des mesures de protection

De Budapest. — Pour éviter les désordres pouvant éclater à la suite du scandale de faux billets, les autorités hongroises ont pris des mesures de précaution extraordinaires, à l'occasion de la rentrée du Parlement qui a lieu aujourd'hui.

LE PARLEMENT GARDÉ PAR LA POLICE
Le Parlement sera gardé par d'importantes forces de police.

AU PAYS DES SOVIETS
VERS L'INSTITUTION DU CAPITALISME D'ETAT

De Londres. — L'envoyé spécial du Daily Express, de retour de Russie, déclare qu'à la suite de la défaite de Zinovieff au Congrès bolcheviste, les Soviétiques s'orientent résolument vers le capitalisme d'Etat.

AU JAPON
L'accroissement de la population

Suivant une dépêche de Tokio, le Japon se montre alarmé du fait que sa population augmente annuellement de 750 mille âmes.

Le dernier recensement évalue approximativement à 83 millions 454.000 le nombre des habitants du Japon.

DES CRAINTES DE DISSETTES
Les approvisionnements en riz, la principale nourriture, diminuent considérablement.

On songe à remplacer le riz par la châtaigne.

LES CHANGES
Mardi, à midi, on cotait à la Bourse de Paris :

Livre 129,68.
Dollar 26,69.
Belgique 120,90.
Italie 107,55.

AGENT région. exclusif, b. vendeur, p. mach. et outillage à bois, b. situat., commission et indemnité, auto à lui, réf. exig., peut avoir autre représent. Ecr. d'ab. : L. U. T. Vente, 3, r. Mogador, PARIS.

MISE AU POINT

Tout produit supérieur est immédiatement copié et contrefait : c'est ce qui arrive à la Quinoline. Aussi, n'acceptez aucune copie, ni aucune contrefaçon : celui qui vous conseille un produit similaire y trouve seul son compte. Lorsque vous demanderez une Quinoline, exigez bien la véritable marque et vérifiez l'orthographe.

La Quinoline est un extrait composé remplaçant l'ancien extrait de quinquina. On la verse dans un litre de vin de table et instantanément on obtient, — non pas un vin de quinquina — mais un excellent vin fortifiant complet, tonique et apéritif. Le prix de la Quinoline n'est que de 3 fr. 25 à la Pharmacie Orlicat à Cahors.

VOS ENGELURES
si douloureuses, ne reviennent pas et si elles s'aggravent d'année en année, si vous souffrez de temps d'un remède nouveau, prévenez et curifiez très efficace, que nous vous ferons connaître gratuitement.
« Les Bons Remèdes », 10, rue Richelieu, PARIS.

FOUDRES chêne toutes conteneuses
CUVES et tous genres futaie
POMMES A VIN JAVA
PRESSOIRS GARIN
Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région
MATERIEL VINICOLE
MM. LAMOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

FORGE --- SERRURERIE
Travaux fer creux et fer forgé
L. ITHIER
12, rue E.-Zola, CAHORS

PLANTS DE CHÊNES TRUFFIERS
Propriétaire de la pépinière départementale du Lot et de nombreux 1^{er} prix
EXPÉDIE DANS TOUTES LES RÉGIONS
Les PLANTS de CHÊNES TRUFFIERS
Authenticité et Sélection garantis
Pour renseignements et commandes
S'adresser : Léopold LAVAL
Propriétaire Agriculteur
à LOUPCHAT, par MARTEL (Lot)

ACCORDEONS
Catalogue illustré en couleurs
Prix : 4 francs
DEDENIS
Fabricant, BRIVE (Corrèze)

ETUDE DE
Maitre Jean MERIC
AVOUÉ A CAHORS
5, rue Georges Clemenceau, 5
Sucr de M^{re} CHATONNET et LACOSSE

A VENDRE LE SAMEDI VINGT-TROIS JANVIER MIL NEUF CENT VINGT-SIX, à la suite de saisie
exécution, A CAHORS, A LA HALLE DE LA DITE VILLE, PLACE GALDEMAR, par le Ministère de M^{re} CONTOU, huissier à Cahors, A DIX HEURES DU MATIN POUR ETRE REPRIS EN SUITE A QUATORZE HEURES.
D'objets mobiliers, consistant en charriots, dits « Diabes », quinze poêles neufs, chaises canées neuves, deux ballons de paille de fer, un grand poêle en fonte, porte-bouteille, UNE MACHINNE « ACHILLE », des portemanteaux, trois-six tamis, scie à mains, DEUX MACHINES LESSIVEUSES AVEC ACCESSOIRES, une bascule, table de toilette, etc., buffet en bois blanc, divers objets, assiettes, bols, verres.
La vente sera faite au comptant et il sera perçu douze pour cent en sus.
Pour Extraire, signé : Jean MERIC, avoué.

TISSANE DU LABOUREUR mélange de plantes dépuratives, aromatiques et purgatives, est le remède populaire de la Constipation et préserve des maladies qui en sont la conséquence : Vertiges, Congestions, Crampes d'estomac, Douleurs de Reins et de Vessie.
1 fr. l'étui de deux doses purgatives. Dans toutes les pharmacies.
Dépôt et vente en gros : F. BASSOLS-DUMAYNE, Pharmacien
11, Avenue des Palmiers, PÉRIGNAN

Feuilleton du « Journal du Lot » 20

LA
SŒUR DE LAIT
PAR
André THEURIET
de l'Académie Française

DEUXIEME PARTIE
II

Les processions du Saint-Sacrement fermaient le cycle des fêtes religieuses de l'été. Après, recommençaient le train-train de la vie de tous les jours, et les enfants de la première communion retournaient à leur atelier ou à leur école. Les catéchismes bi-hebdomadaires ne leur offraient plus l'occasion de se rencontrer le jeudi et le dimanche, et ce fut pour Savinien un sérieux crève-cœur d'être brusquement privé de la vue de Claudette. Du moins, il espérait se dédommager à la grand-messe dominicale; mais tandis que le prêtre murmurait l'introit, il eut beau se pencher hors de son banc et tendre l'oreille pour distinguer le clac-clac des bottines sur les dalles, Claudette Bainville ne longea plus l'étroite allée et ne reparut plus à sa place coutumière dans le transept. Maintenant que les formalités de la première communion

étaient remplies, le jardinier, qui appartenait au parti radical, jugéait sans doute inutile et même compromettante la présence de sa fille aux offices du dimanche, et gardait Claudette à la maison. Savinien en éprouva une amère déconvenue. En désespoir de cause, au sortir de la messe, il prenait le chemin des écoliers et s'aventurait à rôder aux abords du logis Bainville. La porte était close; les rideaux des fenêtres hermétiquement tirés; impossible de rien voir. Comme le quartier était peu fréquenté, Savinien eut peur que ses allées et venues ne parussent équivoques aux gens du voisinage; il n'osa pas rester aux aguets et s'en revint mélancoliquement chez lui. La ville lui sembla maussade et le dimanche interminable. Ce fut avec un sentiment de soulagement qu'il reprit, le lendemain, ses études au collège. Enragé du désir de tenir la tête de sa classe, il continuait à piocher ferme. Comme l'avait prédit le docteur Villermier, son intelligence s'était brusquement épanouie; dès la seconde année, il avait pu passer en sixième et il suivait maintenant les cours de la cinquième. Il avait donc entièrement rattrapé le temps perdu. Mais les thèmes et les versions ne suffisaient pas à combler le vide qu'avait laissé la disparition de Claudette. Il essayait de se consoler par une débauche de lecture. Sous ce rapport, le logis des Louéssart offrait de médiocres ressources; à part quelques brochures

politiques, on y trouvait peu de livres. Heureusement — ou malheureusement — Savinien s'était lié avec un camarade nommé Edmond Senlisse, dont le père possédait une bibliothèque bien fournie. Sous prétexte de travailler ensemble à leurs devoirs, les deux compagnons s'enfermaient dans la pièce où les bouquins, bons ou mauvais, alignés sur des rayons et tapissant les murs, étaient laissés à leur disposition. Savinien y puisait à pleines mains, sans choix et au petit bonheur. Romans, mémoires, récits de voyages, tout y passait. Mais les fictions romanesques surtout avaient le don de plaire au jeune Louéssart; elles servaient à nourrir ses songeries. Dans chaque héros, il croyait se reconnaître et retrouver ses chagrins, ses émotions, ses désirs; chaque héroïne lui rappelait la grâce enfantine, le provocant sourire et les yeux caressants de Claudette; dans chacune, d'elles il incarnait la fille de ces processions de la Fête-Dieu et lui prêtait leurs tendres aventures.

intermédiaire de ces jolies personnes auxquelles il substituait la figure auxillée et le charme de sa petite amie. Il se plaçait avec elle dans les situations équivoques inventées par les romanciers. Grâce à ces ingénieuses transpositions, il trompait ses aspirations amoureuses comme on trompe sa faim en lisant les recettes d'un livre de cuisine. Seulement, à force de vivre de cette vie chimérique, son imagination flambait, son sang s'échauffait, et un trouble maladif lui déréglait l'esprit.

A la rentrée d'octobre 1874, un matin, après la classe, tandis qu'il traversait la place de la Couronne, un soudain sursautement le cloua immobile au milieu de la chaussée. Son cœur battait jusque dans sa gorge. Il venait d'apercevoir Claudette sur le seuil du magasin de modes. Elle l'avait vu également, car au moment d'ouvrir la porte, elle tourna à demi la tête; un sourire demi-moqueur et demi-provocant retroussa les coins de ses lèvres; ses yeux bleus coulèrent vers Savinien un regard embobelnant, puis elle disparut. Le soir, en repassant devant la boutique des modistes, le collègue lança un coup d'œil furtif vers le grand châssis vitré, et dans l'entrebâillement des rideaux reconnut le profil de Claudette, penchée sur une tête à chapeau et occupée à tirer l'aiguille. Il en conclut que la fille du jardinier faisait son apprentissage à l'atelier des demoiselles Pêche (modes et confections) et cette

<

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with multiple columns showing stock prices for various categories like Fonds d'Etat, Crédit National, and Ville de Paris.

Chemins de fer

Table listing railway companies and their stock prices, including Est, Nord, Orléans, and Midi.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE qui publie dans son numéro du 2 janvier 1926...

REVUE DE L'ENFANCE Sommaire du n° de Janvier 1926. Editorial: Santé physique. Sécurité sociale.

LES ANNALES

Quelques titres des articles contenus dans Les Annales de la semaine? Voici: L'Académie de l'Humour Français...

LA NATURE

En 1924, on mit à jour, dans une ballastière creusée sur le bord du Lot, un squelette d'homme...

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la Semaine Paraisant tous les samedis. 70is, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr.

Documents et nouvelles: Association française des femmes médecins. Carrières féminines. Le serment de l'infirmière.

CHEMIN DE FER DE PARIS à ORLÉANS

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau...

Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 frs. la pochette, de 10 sujets chacune.

VENTE DE CARTES POSTALES

Reproductions d'affiches illustrées. La Compagnie d'Orléans vient d'éditer deux séries de cartes postales...

Comme précédemment, ce guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition...

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées.

Pour la guérison des: ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles. MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

SERVICE D'HIVER 1926

De Paris à Toulouse par Cahors

Table showing train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, including omnibus, express, and mixed services.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table showing train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, including omnibus, express, and mixed services.

De Cahors à Libos

Table showing train schedules from Cahors to Libos, including omnibus, express, and mixed services.

De Libos à Cahors

Table showing train schedules from Libos to Cahors, including omnibus, express, and mixed services.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table showing train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table showing train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table showing train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris.

De Cahors à Capdenac

Table showing train schedules from Cahors to Capdenac.

De Sarlat à Gourdon

Table showing train schedules between Sarlat and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table showing train schedules between Gourdon and Sarlat.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table showing train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse.

De Capdenac à Cahors

Table showing train schedules from Capdenac to Cahors.